



L'employeur associe le dégel des salaires à la Sécu à celui des salaires des fonctionnaires.

Fin juin, a eu lieu une annonce de + 3,5 % pour la fonction publique... et nous ?

Pas d'arbitrage de la part des Pouvoirs Publics avant la fin de l'été !

Donc, pas de possibilité de débiter les négociations avant la rentrée !

La **CFDT** déplore que l'employeur ne saisisse pas l'urgence de la situation pour les salariés qui attendent une augmentation de la valeur du point depuis plusieurs années.

Pour l'employeur, il est urgent d'attendre...

Pour la CFDT, il est urgent que la négociation ait lieu dès maintenant, les salariés ne peuvent plus attendre !



Dégel des salaires à la sécu toutes et tous concernés !

Ensemble plus fort pour être écouté dialogué et négocié !

Cfdt:

Secteur
Sécurité Sociale

**PAROLES DE
SALARIES**

“ A ce jour, mon travail ne se résume plus au contrôle pur des dossiers. En effet, beaucoup de reporting et de synthèse nous sont demandés en sus. Nous remplissons une quantité impressionnante de tableaux afin de rendre compte de notre activité, de préparer les notifications, de synthétiser et d'analyser les résultats. De plus, les périodes de fortes activités se situent pendant les vacances scolaires d'été en raison d'un calendrier décidé par le national, et en raison d'outils et d'appli qui ne fonctionnent pas toujours ou de fichiers non parvenus dans les délais, mon travail n'en est que plus difficile. Le métier a énormément évolué mais aucune augmentation salariale pérenne ne vient récompenser les compétences nouvelles et mon investissement. ”

Vanessa,
Contrôleur expert Frais de
santé à la CPAM
d'Ille-et-Vilaine

Retrouvez nous
sur :



Cfdt:

Secteur
Sécurité Sociale

**PAROLES DE
SALARIES**

“ Les salaires ne sont pas proportionnels au travail demandé aux agents CAF. On assiste à une véritable paupérisation du personnel CAF qui a recours de plus en plus aux avances sur salaire. La crise économique actuelle ne vient que souligner la difficulté de vivre dignement avec un « salaire CAF », une revalorisation est plus que nécessaire, elle est vitale. ”

Il y a un manque réel d'effectifs et de formation. Beaucoup d'évolutions législatives, un système informatique qui peine et qui ralentit le travail des agents engendrant du retard, des indus, etc. Tout cela génère des incivilités dont les agents font les frais. ”

Inés, 35 ans
Gestionnaire Conseil
Allocataire à la CAF
de la Marne

Retrouvez nous
sur :



Cfdt:

Secteur
Sécurité Sociale

**PAROLES DE
SALARIES**

“ Depuis l'intégration du SSI au régime général, des agents ex-TI sont partis et nous commençons à être réellement en sous effectif. Le nombre de dossiers et la charge de travail ne cessent d'augmenter. Les effectifs, en revanche, continuent de baisser. Nous ne pouvons pas travailler dans de bonnes conditions quand nos logiciels fonctionnent une fois sur deux et quand nous avons une charge de travail qui ne cesse d'augmenter. Nous n'arrivons plus forcément à payer les assurés en temps et en heure et cela est frustrant pour moi. Il est vraiment temps de faire un gros travail au sein des agences retraite afin d'améliorer nos conditions de travail. ”

Laurine
25 ans,
Conseillère retraite à la
CARSAT Normandie

Retrouvez nous
sur :



Cfdt:

Secteur
Sécurité Sociale

**PAROLES DE
SALARIES**

“ Je pense comme tout le monde que l'on est mal payé et surtout pas à notre juste valeur. En effet comme indiqué lors du webinar LPS, c'est bien gentil de nous remercier, féliciter « régulièrement », la 1ère fois il est vrai que ça fait plaisir mais cela ne fait pas tout et au bout d'un moment il faut passer par une reconnaissance financière. ”

Je suis niveau 4 et la charge de travail ne cesse d'augmenter pour les agents. On nous demande de faire de la formation auprès de nouveaux arrivant. On nous demande de nous approprier de nouveaux outils, de nouveaux écrans (IHM). On nous demande de nous investir en participant à des groupes de travail. On nous demande de prendre en charge de nouvelles tâches anciennement dévolues à des postes de cadres, notamment nous allons devoir prendre en charge les déclarations de créances alors que tout ce qui était relatif aux procédures collectives par le passé était réservé aux niveaux 5A. Pour quoi de plus au final ? J'attends une politique salariale forte, volontariste qui donne aux « anciens » l'envie de rester et aux « nouveaux » l'envie de venir travailler dans l'institution ! et qui ne passe pas par des bouts de rustine (prime bas salaire) mais par une augmentation des salaires, de la valeur du point. ”

Sébastien,
10 ans d'ancienneté,
Gestionnaire RAF/DDR à
l'URSSAF Rhône-Alpes

Retrouvez nous
sur :



Rejoignez Nous!